



<https://latribunelibre.com/emploi/chef-fe-de-service-missions-mineur-e-s-f-h>

Chef.fe de service – Missions Mineur.e.s F/H

Description

En 2021, l'établissement s'est inscrit dans une expérimentation portée par le département du 93 afin de développer ses activités d'évaluation, de co-accompagnement et de sensibilisation à destination des mineur.e.s en situation de prostitution ou en risque d'être. En 2022, le département de Seine-et-Marne a fait appel à l'Amicale du Nid pour se doter et adapter ces mêmes compétences sur son territoire

L'établissement déploie donc deux missions mineur.e.s qui assurent des missions telles que :

- Evaluations conjointes avec les services de la protection de l'enfance ou la PJJ sur le volet « prostitution » ;
- Co-accompagnement des mineur.e.s dans le cadre de mesures AEMO et expertise autour de la déconstruction des violences prostitutionnelles ;
- Soutien aux professionnels dans les établissements de la protection de l'enfance ;
- Prévention et sensibilisation en milieu scolaire ;
- Interventions dans les commissariats à la rencontre des victimes.

Sous la responsabilité des deux directrices, au sein d'une équipe de 7 chef.fe.s de service et soutenu.e par des fonctions supports, vous assurez la continuité de l'activité des deux « Missions mineur.e.s » de l'établissement, en prenant en charge les missions suivantes :

Management et Ressources humaines

- Vous assurez la stabilité de 2 équipes, pour un total de 7 professionnels
- Vous accompez la montée en compétences des membres de votre équipe ; vous encouragez la transversalité interservices et vous facilitez le travail collaboratif avec les autres établissements. Vous vous appuyez notamment sur la coordinatrice nationale de l'association en ce qui concerne l'activité des missions mineur.e.s ;
- En lien avec les services supports et avec la direction, vous êtes garant.e du respect des fondamentaux du droit social, de la convention collective ainsi que des process internes en ce qui concerne le suivi des ressources humaines

Suivi d'activité

Votre activité s'inscrit dans le plus grand respect de la protection de l'enfance.

- De façon continue, vous suivez l'activité des deux services Mission mineur.e.s en

Organisme employeur

AMICALE DU NID

Type de poste

Temps plein

Secteur

HÉBERGEMENT SOCIAL POUR ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉS ET AUTRE HÉBERGEMENT SOCIAL

Lieu du poste

93027, LA COURNEUVE, LA COURNEUVE, France

Date de publication

6 octobre 2024 à 15:02

Valide jusqu'au

05.11.2024

lien avec les services de l'ASE de la PJJ et des tribunaux juridictionnels ;

-Vous organisez les différentes activités des services avec vos équipes afin de répondre aux objectifs définis dans les conventions de financement ;

-Vous soutenez les membres de votre équipe dans le suivi de leurs accompagnements et de leurs file-actives. Vous définissez avec elles et eux leur périmètre d'intervention dans le respect des projets de service. Vous validez les écrits professionnels ;

Partenariats

Votre activité nécessite une grande proximité avec les partenaires institutionnels et les partenaires de la protection de l'enfance. En lien et par délégation de la direction, vous êtes amené.e à représenter l'association et à présenter ses activités. Avec les membres de votre équipe, vous participez à entretenir des liens de qualité avec les partenaires opérationnels.

Développement de l'activité de l'Amicale du nid en Seine-et-Marne

Qualifications

Niveau VI de formation : CAFERUIS ou équivalent

Vos plus :

- Vous avez de l'expérience dans la protection de l'enfance ;
- Vous avez des expériences dans le développement d'activité et de partenariats
- Vous connaissez les acteurs du territoire de la Seine-et-Marne ;
- Vous avez des connaissances dans la mise en œuvre des principes de l'intelligence collective et des démarches de co-construction

Des déplacements sont à prévoir.

Conditions et rémunération

CDI – Cadre

Poste basé à La Courneuve (93) et Champs-sur Marne (77)

Rémunération en fonction de l'ancienneté sur des fonctions similaires, selon la CCN

Vous bénéficiez également des conditions suivantes :

- 5 semaines de congés payés + 18 jours de congés trimestriels
- Présence du lundi au vendredi, de 9h à 17h
- Possibilité de 3 jours de télétravail par mois selon la charte associative
- Ticket restaurant (7€/ jour financés par l'employeur à hauteur de 50%)
- Remboursement Navigo (50%) et Vélib (100%)
- Véhicule de service pour les déplacements professionnels
- CSE et œuvres sociales